

BILAN D'ACTIVITÉ 2025

CCAS (volet action sociale)

- I. Aide sociale légale** (*pré-instruction par le CCAS / instruction par les services départementaux*) :
- 8 demandes d'aide sociale à l'hébergement
 - 9 enquêtes sociales (obligés alimentaires)
- II. Élection de domicile :**
- 5 renouvellements
 - 1 nouvelle demande
- III. Aide alimentaire** (*instruction et suivi*) :
- Entre 23 et 41 familles soit entre 53 et 84 bénéficiaires (24 inscriptions en 2025)
 - 67 colis d'urgence attribués
 - 2 bons alimentaires accordés
 - Gestion administrative (saisie sur logiciel dédié)
 - Co-organisation de la collecte annuelle avec la Banque Alimentaire du Cher (fin novembre)
 - Coordination régulière avec les partenaires sociaux (assistantes sociales de secteur, MJPM, etc.)
- IV. Aides financières** (*Décisions votées en Conseil d'administration, à l'exception des bons pour les bouteilles de gaz*) :
- 6 aides financières liées au logement (3 accordées)
 - 2 allocations chauffages demandées et accordées
 - 4 bons pour bouteilles de gaz accordés
- V. Téléalarme Présence verte :**
- 2 demandes de prise en charge des frais d'installation
- VI. Minibus :**
- 5 nouveaux bénéficiaires (16 au total)
- VII. Registre des personnes vulnérables :**
- 16 personnes inscrites sur le registre et contactées durant les épisodes de fortes chaleurs en été 2025

VIII. Festivités de fin d'années en faveur des aînés (octobre-décembre)

Organisation complète de l'événement :

- Consultation et sélection des prestataires (devis)
- Gestion des inscriptions (administrés et EHPAD)
- Communication (visuels, invitations, presse)
- Déclaration SACEM
- Élaboration du plan de salle
- Coordination avec les élus, prestataires et services techniques

IX. Insertion par l'activité économique (IAE)

Depuis novembre 2025, le CCAS est prescripteur pour les prolongations des Pass IAE de l'association Nord Bocage :

- 8 prolongations réalisées début novembre

X. Mise en place d'une aide au financement du BAFA

Afin de renforcer son action en faveur de la jeunesse sancoinnaise, le CCAS a instauré, lors du Conseil d'administration du 1er juillet 2025 (puis adoption du règlement le 29 septembre 2025), une aide au financement du BAFA.

Conditions d'éligibilité :

- Résider à Sancoins
- Être âgé de moins de 25 ans au moment de la demande
- Aide attribuée une seule fois par bénéficiaire
- Limite de 10 bénéficiaires par an
- Dossier complet requis (lettre de motivation, attestation d'inscription, pièce d'identité, RIB)

Montant de l'aide :

- Jusqu'à 150 € par bénéficiaire (*Montant ajusté en fonction du reste à charge*)

XI. Journée intergénérationnelle – Parc d'Apremont-sur-Allier

Le 13 mai 2025, le CCAS a signé une convention de partenariat avec l'association Le PASS'AGE afin d'organiser une journée intergénérationnelle.

Déroulement de la journée (du 21 juillet 2025) :

- Visite de l'écluse des Lorrains
- Visite des écuries du Parc d'Apremont-sur-Allier
- Déjeuner à la Brasserie du Lavoir
- Visite du parc d'Apremont-sur-Allier
- Visite du village d'Apremont-sur-Allier
- Découverte du pont-canal du Guétin

Dans le cadre de cette action partenariale, l'association le PASS'AGE et le CCAS se sont mobilisés conjointement pour organiser une journée intergénérationnelle. L'association a assuré l'identification des jeunes participants ainsi que leur transport, tandis que le CCAS

a pris en charge l'identification et le transport des aînés, ainsi que l'organisation logistique et les dépenses liées à la journée pour l'ensemble des participants.

→ 16 participants – bilan très positif et retours très favorables.

XII. Ateliers « La Santé de Victorine »

Le 13 mai 2025, une convention a été signée entre l'association VICTORINE, le CCAS et la commune de Sancoins, afin de mettre en place un programme de prévention en santé visant à favoriser le maintien de l'autonomie des aînés.

Contenu du programme :

- Le panier de Victorine (alimentation)
- La maison de Victorine (adaptation de l'environnement intérieur et prévention des chutes)
- Les jardins de Victorine (adaptation de l'environnement extérieur)
- La pharmacie de Victorine
- La e-santé
- L'équilibre de Victorine (équilibre mental, physique et lien social)
- La santé de Victorine

Dans le cadre de cette action, l'association VICTORINE, le CCAS et la commune de Sancoins se sont mobilisés conjointement. L'association a assuré les démarches de réservation, l'animation des ateliers ainsi que la création des supports de communication. Le CCAS a assuré la promotion des ateliers, géré les inscriptions et recueilli les retours des participants. La commune, pour sa part, a mis à disposition les locaux nécessaires à titre gracieux.

Périodes de mise en œuvre :

- Du 19 mai au 23 juin 2025 (11 participants)
- Programme reconduit au regard de son succès du 11 septembre au 16 octobre 2025

→ L'action s'est essoufflée au cours de la seconde période et n'a, en conséquence, pas été reconduite.